

## Séance du 15 janvier 2018

A une séance ordinaire du Conseil de cette municipalité tenue à la salle de l'Auberge du Château, lundi le 15 janvier 2018 à 19h30.

Sont présents : Mme Julie Maurice,  
Mme Élisabeth Prud'homme,  
Mme Jocelyne Bouchard,  
Mme Jocelyne Calvé,  
M. Jacques Martin,  
M. Pierre Brunelle,

tous conseillers et formant la totalité du conseil sous la présidence de M. Yves Germain, maire.

### **2018-01-001 Ouverture de l'assemblée**

L'assemblée est ouverte à 19h50 sur motion de Mme Jocelyne Calvé, appuyée par Mme Jocelyne Bouchard.

### **2018-01-002 Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté, tel que proposé, sur proposition de Mme Julie Maurice, appuyée par M. Pierre Brunelle.

### **2018-01-003 Approbation des procès-verbaux**

Il est proposé par Mme Julie Maurice, appuyé par Mme Jocelyne Bouchard, et résolu que les procès-verbaux des 11 et 18 décembre derniers soient approuvés tels que rédigés.

### **Communications du Conseil**

### **2018-01-004 Règlement 322-2018-01 (taxation 2018)**

Il est proposé par Mme Jocelyne Calvé, appuyé par M. Jacques Martin, et résolu que le règlement 322-2018-01, intitulé « Règlement pour déterminer les taux des taxes et tarifs pour l'exercice financier 2018 », soit et est adopté avec comme modification, l'ajout des tarifs pour le service de la vidange des boues septiques.

### **2018-01-005 Projet de règlement (Modification au règlement de lotissement, 1<sup>ère</sup> lecture)**

Il est proposé par Mme Julie Maurice, appuyé par M. Pierre Brunelle, que le projet de règlement modifiant le règlement 061-1989-03, intitulé « Règlement de lotissement », soit adopté afin d'y inclure une nouvelle section sur les contributions pour fins de parcs, de terrains de jeux et d'espaces naturels.

### **Club Optimiste St-Didace**

Le conseil refuse d'accorder une aide financière annuelle globale, mais invite les membres du Club Optimiste St-Didace à faire des demandes spécifiques lors de leurs différents événements qui concerne les citoyens de la municipalité.

**2018-01-006**      **Club de Motoneige Mastigouche inc.**

Il est proposé par M. Jacques Martin, appuyé par Mme Élisabeth Prud'homme, et résolu que le conseil autorise le Club de Motoneige Mastigouche à traverser la route 349 face à l'entrée de la Pourvoirie du Lac Blanc et du Chemin Lac-Castor pour la saison 2017-2018.

**2018-01-007**      **CPTAQ (Jacques Sarrazin et Ginette Robert)**

**CONSIDÉRANT** la demande déposée par M. Jacques Sarrazin et Mme Ginette Robert projetant de mettre en vente leur terre agricole, les équipements de ferme et tout le cheptel;

**CONSIDÉRANT** que ces lots agricoles sont adjacents sur une petite distance de cent quatre-vingt pied de largeur à une terre à bois qu'ils désirent conserver pour leur usage personnel;

**CONSIDÉRANT** que la terre à être vendue, de par sa superficie, est tout à fait viable monétairement pour tout nouvel acquéreur;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Pierre Brunelle, appuyé par Mme Jocelyne Calvé, et résolu que le Conseil municipal de la paroisse de Saint-Didace recommande à la Commission de Protection du Territoire et des Activités Agricoles du Québec de recevoir favorablement la demande présentée par M. Jacques Sarrazin et Mme Ginette Robert.

**Rapports**

La secrétaire-trésorière dépose au conseil le rapport sur le permis au cours du dernier mois.

**2018-01-008**      **Nomination du maire suppléant**

Il est proposé par Mme Élisabeth Prud'homme, appuyé par M. Jacques Martin, et résolu que Mme Jocelyne Bouchard soit nommée mairesse suppléante.

**2018-01-009**      **Règlement du code d'éthique des élus (avis de motion)**

Mme Jocelyne Bouchard donne avis de motion qu'à la session de ce conseil elle présentera un projet de règlement pour adopter un code d'éthique et de déontologie révisé qui remplacera celui en vigueur, avec ou sans modification.

**2018-01-010**      **Règlement du code d'éthique des élus (projet de règlement)**

**CONSIDÉRANT** que Mme Jocelyne Bouchard dépose un projet de « Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux » révisé sans modification;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Mme Julie Maurice, appuyé par Mme Jocelyne Calvé et résolu que le projet soit adopté.

**2018-01-011**      **Avis de motion (modification au règlement sur les nuisances)**

M. Jacques Martin donne avis de motion qu'à la session de ce conseil il présentera un projet de règlement modifiant le règlement sur les nuisances afin d'y incorporer des modifications concernant les dispositions pénales.

**2018-01-012**      **Projet de règlement (modification au règlement sur les nuisances)**

Il est proposé par Mme Julie Maurice, appuyé par M. Pierre Brunelle, que le projet de règlement modifiant le règlement 190-2002-07, intitulé « Règlement relatif aux nuisances », soit adopté.

**2018-01-013**      **Avis de motion (occupation et entretien des bâtiments)**

Mme Jocelyne Bouchard donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce conseil elle présentera ou fera présenter un projet de règlement permettant d'établir des normes et de prescrire des mesures relatives à l'occupation et à l'entretien des bâtiments, ce règlement permet entre autre d'établir une liste des bâtiments nuisants.

**2018-01-014**      **Nomination d'un représentant sur le comité du journal**

Il est proposé par Mme Jocelyne Calvé, appuyé par Mme Jocelyne Bouchard, et résolu que Mme Élisabeth Prud'homme soit nommée représentante du conseil municipal sur le comité du journal local.

**2018-01-015**      **Inauguration du Chalet des Loisirs**

**CONSIDÉRANT** que le projet de construction d'un nouveau Chalet des loisirs au Parc Claude-Archambault est terminé depuis le 14 décembre 2017;

**CONSIDÉRANT** l'aide financière accordé par le gouvernement du Canada dans le cadre du Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150;

**CONSIDÉRANT** que l'inauguration officiel du Chalet des loisirs est prévue pour le 9 février 2018 à 15h30;

**CONSIDÉRANT** que le conseil souhaite inviter plusieurs dignitaire et représentants des médias;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Mme Élisabeth Prud'homme, appuyé par Mme Julie Maurice, et résolu que le conseil autorise les dépenses associées à l'évènement entre autre :

- a) D'engager Sébastien Proulx, agent de communication pour la MRC d'Autray, comme responsable des communications de l'évènement;
- b) D'offrir des boissons chaudes et petites bouchées.

**2018-01-016**      **Mandater des responsables de la fêtes des bénévoles**

Reconnaissant l'apport inestimable des bénévoles à la vie sociale, culturelle, sportive et économique de la municipalité, il est proposé par M. Pierre Brunelle, appuyé par M. Jacques Martin, et résolu que le conseil mandate Mme Jocelyne Calvé et Mme Élisabeth Prud'homme pour la planification et l'organisation d'une fête en reconnaissance de l'action bénévole et en autorise les dépenses associées pour un montant maximum de 1000\$.

**2018-01-017**      **Comptes**

Il est proposé par M. Pierre Brunelle, appuyé par Mme Jocelyne Bouchard et résolu que la liste des factures courantes, au montant de 240 437,75\$, soit approuvée et que le maire et la secrétaire-trésorière soient autorisés à effectuer le paiement.

**Période de questions**

**2018-01-018**

**Levée de l'assemblée**

L'assemblée est levée à 20h20 sur proposition de Mme Jocelyne Calvé, appuyée par Mme Jocelyne Bouchard.